

France Assos Santé
pages 1 et 5

Édito
page 2

L'ANSM
page 3

Question écrite
de M. Sueur
page 4

Séminaire perturbateurs
endocriniens
pages 1 & 6

Exporose
page 7

Tweetez-vous ?
page 8

> Une nouvelle coopération

France Assos Santé

La voix des usagers

La création d'une Union Nationale des Associations Agréées d'usagers du Système de Santé (UNAASS) était prévue dans la loi de modernisation du système de santé. L'UNAASS s'est constituée le 21 mars dernier avec 73 associations nationales membres et s'est rebaptisée "France Assos Santé / la voix des usagers". Elle s'est organisée en sept collèges thématiques, plus un collège de délégations régionales (les Unions régionales des associations agréées du système de santé).

Réseau D.E.S. France, en tant qu'association agréée par le ministère de la santé, a fait le choix d'en être membre. Notre association est même représentée au Conseil d'administration de cette union en la personne de Jean-Jacques Pascal, titulaire et de notre vice-présidente Emmanuelle Brun, suppléante.

(suite en page 5)

> Actualités

Perturbateurs endocriniens : un séminaire sur un sujet qui ne pouvait que nous intéresser



Le DES est le modèle utilisé par les chercheurs travaillant sur les Perturbateurs Endocriniens (PE).

Cette journée d'étude s'est tenue le 21 avril dernier, à Paris, dans le cadre de "Propublics", un programme de l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres. Géraldine, membre du Conseil d'Administration, y a assisté.

Le problème des Perturbateurs Endocriniens a été présenté comme un modèle : sous les aspects du droit, de la puissance des lobbies et de la politique, et de la science.

Ana Soto et Nathalie Jas ont introduit le séminaire. Nathalie Jas, sociologue, s'intéresse en particulier aux problèmes de santé publique posés par les pesticides (effets sur la santé, construction des savoirs scientifiques, élaboration et mise en œuvre des politiques publiques visant à les limiter). Ana Soto, est endocrinologue, chercheuse en biologie cellulaire, internationalement reconnue.

(suite page 6)

Questions écrites ou non, c'est l'attente...

Les premiers résultats du questionnaire montrent des tendances très nettes pour votre attachement à recevoir une information **fiable** et mise à jour.

Parmi toutes vos réponses, j'ai choisi celle-ci, qui est le reflet de ce que vous avez exprimé.

A la question : Quelle(s) action(s) souhaiteriez-vous voir mener par l'association :

"Tenir bon..."

Pour moi : rien, je suis au bout du chemin : 85 ans.

Pour ma fille : toujours suivie par un gynéco, pour mes trois petits-enfants, je m'inquiète. Que votre action reste approfondie.

Merci à vous tous et toutes."

Dans le numéro de septembre, nous détaillerons les résultats de cette enquête, mais d'ores et déjà, je peux vous dire que les actions et les projets que nous soutenons, poursuivons, initions, répondent aux vœux de la majorité d'entre vous et j'espère pouvoir vous annoncer le lancement d'un projet qui serait financé par l'ANSM.

Les différents articles publiés dans ce numéro vous renvoient également à notre site, ou à d'autres comme celui de l'ANSM, pour vous offrir des informations plus détaillées sur telle ou telle de nos relations de travail.

Dans le prochain numéro, je souhaite aussi pouvoir partager avec vous une réponse que nous souhaitons "positive", à la question écrite posée par le sénateur Jean-Pierre Sueur.

Savoir attendre, patienter, sont des verbes qui, pour les anciens, suscitent très vite une interrogation, pourrons-nous partir rassurés sur le devenir de nos enfants et petits-enfants ? Nos enfants (« la 2ème génération »), grands adultes, partagent la même préoccupation. Ils sont majoritaires aujourd'hui dans notre association et lui apportent dynamisme et vitalité. Il est de notre devoir de les accompagner, mais, le moment venu, nous pourrons partir tranquilles.

Notre participation peut être légère, voire parfumée ... Que la "Distibelle" soit présente à Exporose de Grasse, c'est un moyen de sensibiliser par notre présence un plus large public.

Les vacances sont proches, je vous souhaite de vous y préparer dans la joie, qu'elles soient pour vous tous l'occasion de vous reposer, de faire de belles retrouvailles, de vivre des moments qui seront autant de souvenirs heureux à la rentrée...

Anne Levadou

Présidente de Réseau D.E.S. France

«C'est ensemble que nous avançons, solidaires les uns des autres !»

La Lettre : Bulletin de l'association Réseau D.E.S. France regroupant des personnes concernées par le Distilbène® (diéthylstilbœstrol).

Siège social : 11 rue du Chemin Vert (FNATH)- 75011 Paris Centre administratif : 1052 rue de la Ferme du Carboué - 40000 Mont de Marsan - contact@des-france.org Association de loi 1901 Siret 40097911800033 - APE 9499 Z - Agrément national N2016AG069 N°ISSN : 1776-968X Directrice de publication : Anne Levadou Ligne éditoriale : Nathalie Lafaye, Anne Levadou, Jean-Jacques Pascal, Lydia Pasanau.

Tirage : 2200 exemplaires Date de publication : Juin 2017 N°56 - Conception graphique : Agence Ésens, 06 12 95 87 92 Imprimeur : Castay - Aire sur l'Adour, tél. 05 58 71 60 43.

> A lire.....

Déjà paru !

Coco : Je reste Zen ! Retour de Moscou

Coco, adhérente, publie son 2^{ème} roman : quand le parcours de l'adoption vous est raconté comme une aventure cocasse et extraordinaire !

Marine Martin : Dépakine, Le scandale

Marine Martin, présidente de l'association d'Aide aux Parents d'Enfants souffrant du Syndrome de l'Anti-Convulsivant (Apesac) a été la première à révéler le scandale de la Dépakine.



Notre participation au sein du Comité d'interface avec les associations de patients

Le 18 mai 2017, c'était notre 3^{ème} participation à ces réunions.

Nous constatons une forte implication de l'agence, avec la participation systématique de Dominique Martin, son directeur général, et celle des directeurs adjoints dont relèvent les sujets figurant à l'ordre du jour. La plupart des associations de patients du comité sont dans des attentes de progrès thérapeutiques, ce qui est tout à fait légitime. Notre position, issue de notre expérience du DES, est bien sûr différente.

Néanmoins, parmi les sujets retenus par les membres du comité d'interface pour constituer le programme de travail de 2017, certains correspondent à nos préoccupations ("*la déclaration des effets indésirables*", "*l'information des associations et des patients*"), ou nous intéressent ("*l'implication des associations en amont et en aval des décisions nationales ou européennes*"...).

Certains thèmes font l'objet de sous-groupes de travail. Ainsi, le 6 janvier, nous avons participé à une réunion sur la déclaration des effets indésirables. Nous avons pu faire entendre que le formulaire existant est compliqué à appréhender et particulièrement inadapté à nos situations. Des responsables de Centres de Pharmacovigilance participant à cette réflexion, partageaient notre vision.

A l'ordre du jour de la réunion du 18 mai, était inscrite la présentation du portail de signalements mis en ligne mi-mars par la Direction Générale de la Santé : *signalement-sante.gouv.fr*.

Ce portail permet de signaler plus facilement tout problème de santé provoqué par des produits de la vie courante, des dispositifs médicaux, des actes de soins, des médicaments...

Lors de sa mise en ligne, nous avons constaté que ce portail n'était pas adapté non plus à la singularité de nos déclarations d'exposition *in utero* anciennes, ou concernant des "petits-enfants DES", ou à nos déclarations de médicaments n'existant plus sur le marché (comme le Stilbestrol-Borne)... C'est alors que nous avons appris que nos suggestions de



modifications du formulaire seraient intégrées à une version améliorée du portail de signalements, prochainement mise en ligne.

Des sujets d'actualité sont également abordés lors de ces rencontres. Le 18 mai, Dominique Martin, a présenté les dossiers Taxotère (chimiothérapie), Essure (méthode de contraception définitive : "ressorts" qui s'insèrent dans les trompes)... Dans ce dernier dossier, nous avons pu rappeler combien l'information des patientes, comme du grand public est importante.

Notre ressenti, après avoir participé à ces quelques réunions du comité d'interface, est celui d'une réelle écoute des associations, de souhait d'échanges francs. L'avenir nous dira dans quelles proportions notre point de vue, d'association de patients victimes d'effets indésirables, pourra être pris en compte.

Emmanuelle et Nathalie


 ansm.sante.fr
rubrique L'ANSM / Commissions - Groupes de travail - Comités

A paraître, un album jeunesse :

Sophie Helmlinger : Pour toute la vie

Sophie Helmlinger, adhérente et fondatrice de l'association l'Enfant Sans Nom-Parents Endeuillés, est l'auteure de "Une terrible épreuve – Ma traversée du deuil périnatal". Elle a écrit un texte pour aider les parents à parler de la mort de leur bébé à de jeunes enfants.

Il sortira si suffisamment de livres sont vendus par souscription.

 • des-france.org, Rubrique le distilbène/bibliographie
• facebook ENSPE l'Enfant Sans Nom-Parents Endeuillés



La Ministre de la Santé interpellée dès son arrivée M. Le Sénateur Sueur continue d'agir pour les "femmes Distilbène"

L'intérêt général et la prévention, au cœur d'une nouvelle question écrite.

M. Le Sénateur Jean-Pierre Sueur soutient nos combats depuis toujours. Il a posé une question écrite à la Ministre en charge de la Santé, en vue d'obtenir une prise en charge à 100% du suivi gynécologique annuel nécessaire aux femmes exposées *in utero* au DES ("filles DES"). Les questions écrites sont posées par nos élus siégeant au Sénat ou à l'Assemblée Nationale : le Ministre ainsi interrogé a l'obligation d'apporter une réponse.



SÉNAT
UN SITE AU SERVICE
DES CITOYENS

Travaux parlementaires | Vos sénateurs | Europe & International | Territoires | Connaître le Sénat

6 juin 2017 | Accessibilité | Plan du site | Alertes | Recherche [OK] [Re]

Accueil > Recherche > Visionneuse
Adresse du document : <http://www.senat.fr/questions/basn/2017/qSEQ170525812.html>

Conséquences de la prescription du distilbène

14^e législature

[Imprimer](#) | [Envoyer par courriel](#) | [Ajouter aux favoris](#) | [S'abonner à cette recherche](#)

Question écrite n° 25812 de M. Jean-Pierre Sueur (Loiret - Socialiste et républicain)
publiée dans le JO Sénat du 11/05/2017 - page 1642

M. Jean-Pierre Sueur appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des femmes auxquelles le distilbène a été prescrit. Si des dispositions spécifiques ont pu être prises pour prendre en compte les difficultés susceptibles d'affecter la grossesse de celles-ci, des publications scientifiques récentes montrent que les conséquences de leur exposition au distilbène évoluent. Que ces femmes aient été enceintes ou non, elles encourent toujours des risques particuliers tels que la survenue d'adénocarcinomes à cellules claires (cancers ACC) du col utérin ou du vagin ou des risques accrus de cancers du sein ou de dysplasies. La prévention liée à ces risques spécifiques nécessite une consultation médicale avec frottis tous les ans. L'association « réseau DES (diéthylstilboestrol) France » demande que ces consultations puissent bénéficier, eu égard aux conditions dans lesquelles le distilbène a été prescrit en France et aux conséquences induites, d'un remboursement à 100 %. Il lui demande quelle suite, qu'il espère favorable, elle pourra réserver à cette proposition.

Transmise au Ministère des solidarités et de la santé

En attente de réponse du Ministère des solidarités et de la santé

France Assos Santé / la voix des usagers

(suite)

Nous attendons beaucoup de cette grande fédération pour appuyer notre propre plaidoyer sur les conséquences du DES auprès des autorités. Le vieux slogan n'a rien perdu de son actualité : "l'union fait la force !"

Le 23 mai 2017, à l'occasion de sa première assemblée générale ordinaire, l'UNAASS s'est dotée de ses premières instances élues et a choisi son nom de marque « France Assos Santé » au service de l'efficacité de ses combats.

Alain Michel CERETTI, premier président de France Assos Santé



Son parcours associatif reconnu auprès des victimes d'infections nosocomiales avec le LIEN, l'a amené à occuper des responsabilités de premier plan dans la défense des usagers en tant, notamment, que conseiller santé du Défenseur des Droits, poste dont il démissionne ce 23 mai. Il synthétise en ces termes ses intentions prioritaires à la présidence de France Assos Santé :

« Nous devons exprimer la voix des usagers du système de santé afin de constituer un

contre-pouvoir défendant leurs intérêts. Et on sait à quoi sont avant tout attachés nos concitoyens en termes de santé :

- un système qui soit solidaire d'un point de vue économique et financier,
- un système organisé pour permettre des parcours de santé de qualité accessibles depuis chaque bassin de vie.

Ce sera donc autour de ces enjeux prioritaires que s'orientera d'abord notre action. A cette fin, je serai notamment attaché à ce que les représentants des usagers, base de l'implication associative dans les nombreuses instances de santé, soient respectés et reconnus dans l'exercice de leur mandat. Il faudra ainsi qu'ils soient mieux identifiés dans les lieux de soins, et j'invite en ce sens les directeurs d'établissements de santé à valoriser et faciliter le rôle des représentants des usagers auprès des personnes fréquentant leur établissement.

Plus aucune décision d'importance pour notre système de santé ne se fera sans que France Assos Santé ait été consultée, comme le prévoit la loi. Nous démontrerons l'importance d'associer les représentants des usagers à la décision par nos compétences, et par la pertinence de nos choix comme de nos actions. »

Un bureau représentatif d'une large diversité associative, complété par 9 autres membres :

- 1^{er} Vice-Président / Secrétaire, Gérard RAYMOND (FFD, Fédération française des Diabétiques)
- Trésorière, Marie-Pierre GARIEL (UNAF, Union nationale des associations familiales)
- Daniel BIDEAU (UFC Que Choisir)
- Arnaud de BROCA (FNATH – Accidentés de la vie)
- Danièle DESCLERC-DULAC (Union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé – Centre Val-de-Loire)
- Samuel GALTIE (AIDES)
- Alain LAFORET (FNAR, Fédération nationale des associations de retraités)
- Didier LAMBERT (E3M, Association d'entraide aux malades de myofasciite à macrophages)
- Marianick LAMBERT (Familles Rurales)

France Assos Santé est organisée en 7 collèges d'associations. Chaque membre s'inscrit dans un seul collège :

- collège 1 : la défense des intérêts des personnes malades,
- collège 2 : la défense des intérêts des personnes âgées et des retraités,
- collège 3 : la défense des intérêts des personnes en situation de handicap,
- collège 4 : la défense des intérêts des familles, dont l'UNAF,
- collège 5 : la défense des intérêts des consommateurs,
- collège 6 : la défense des intérêts des personnes en situation de précarité,
- collège 7 : la défense et la promotion de la qualité et de la sécurité de la prise en charge ainsi que celles dont l'objet est la santé environnementale.

Réseau D.E.S. France participe dans au sein du dernier collège, au côté de 7 autres associations :

- AAVAM (Association Aide Aux Victimes Accidents de Médicaments)
- ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité)
- AFVS (Association des Victimes de Saturnisme)
- AVIAM (Association d'aide aux Victimes d'Accidents Médicaux)
- CADUS (Conseil Aide & Défense des Usagers de la Santé)
- E3M (Association d'Entraide aux Malades de Myofasciite à Macrophages)
- LE LIEN (association de défense des patients et des usagers de la santé)

Nous reviendrons régulièrement vers vous pour vous informer de l'intérêt pour nous de cette participation, comme de son fonctionnement, que ce soit au niveau national ou régional.

Séminaire sur les perturbateurs endocriniens, le 21 avril *(suite de la page 1)*

L'introduction intitulée *"La science des perturbateurs endocriniens, une science sans effet sur l'action publique ?"* a posé le problème de l'inertie, vue sous un aspect sociologique. Dès 1991, les scientifiques ont démontré que les Perturbateurs Endocriniens (PE, dont le DES, jouaient un rôle déterminant, mais à l'époque ils ont été peu entendus.

"LE DROIT COMME RESSOURCE ?" était le thème de la matinée, animé par Didier Torny (CNRS) et Emmanuelle Fillion (EHESP), tous deux sociologues, Béatrice Parance (professeur à l'Université Paris 8, droit de la santé) et Jean-Louis Roumégas (député de l'Hérault, Président du Groupe étude Santé/Environnement à l'Assemblée Nationale).

Aujourd'hui, comment tirer la sonnette d'alarme pour protéger les individus ? Doit-on renforcer le droit sur ce plan ou agir directement au niveau européen, sur un plan législatif ?

L'expérience du PE Distilbène est très importante au regard du droit. D. Torny et E. Fillion expliquent la difficulté qu'ont d'abord eue les juges civils pour prendre en compte la situation des victimes d'effets indésirables du Distilbène (effets à très long terme, transgénérationnels, pathologies multifactorielles...), et leur demande de réparation devant les tribunaux. Malgré d'indéniables avancées de la jurisprudence, l'expérience du recours judiciaire et les modalités de la réparation des effets délétères du DES s'avèrent souvent frustrantes sur le plan individuel (durée et opacité des procédures, grande incertitude de l'issue du procès dans les nombreux cas de pathologies multifactorielles, incommensurabilité des dommages vécus et de leur réparation financière...), même si les procès gagnés constituent des victoires sur le plan collectif. Ce sont bien en effet les procès des années 2000 qui ont enfin donné sa visibilité au Distilbène dans l'espace public, que lui avaient refusée les institutions de santé publique et la profession médicale. Les avancées jurisprudentielles obtenues dans le cadre du contentieux Distilbène pourront être mobilisées dans d'autres contentieux associés aux effets délétères de produits chimiques...

Du point de vue des victimes, on peut donc se demander si la scène judiciaire n'a pas permis davantage la reconnaissance que la réparation.



B. Parance a été sensibilisée aux PE par les accidents de Seveso et AZF. Elle a présenté une réflexion prospective sur la responsabilité des producteurs de PE.

J.L. Roumégas, quant à lui, a fait un « état des lieux » de la législation française et européenne en matière de protection des populations face aux perturbateurs endocriniens.

Si le Distilbène ne faisait l'objet que d'un item, dans l'intervention des sociologues, il a en fait été un sujet de discussion, de référence, toute la matinée !

"LOBBYING ET (NON) TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE" était le thème des discussions de l'après-midi. Stéphane Foucart (journaliste au Monde), avait titré son intervention *"Les perturbateurs endocriniens et les médias : un rendez-vous manqué"*.

Stéphane Horel (journaliste indépendante) a abordé le thème des conflits d'intérêts, des mécanismes utilisés par les différents lobbys. Ce sujet a été particulièrement détaillé par Martin Pigeon, chercheur et militant pour Corporate Europe Observatory (CEO), une ONG spécialisée dans la surveillance des activités des lobbys à Bruxelles. Il a décrit les stratégies utilisées par les industriels pour contrer les tentatives européennes de réglementation des perturbateurs endocriniens.

Enfin, Mathias Girel, co-organisateur de cette journée, a pris la parole. Maître de conférence en philosophie à l'École Normale Supérieure, il mène des recherches sur des questions d'histoire et de philosophie des sciences, notamment sur la « production » de l'ignorance et sur les stratégies d'instrumentalisation du doute à l'égard des sciences. Il a fait une synthèse des différents thèmes abordés et a clôturé le séminaire en animant un débat.

La rose *Distilbelle* nous a ouvert les portes d'Exporose à Grasse, les 12, 13 et 14 mai

En 2016, 35000 visiteurs étaient venus dans Grasse à l'occasion d'Exporose. En 2017, l'aquarelle de la rose *Distilbelle*, symbole de nos 20 ans de combat, a donné l'occasion à Tifenn, notre secrétaire, de parler du DES...

"Ah ! Maman, tu t'es déguisée en *Distilbelle* ?"

C'était certainement un compliment dans la bouche de mon adolescent de fils ! A sa décharge, j'avais mis le paquet : robe à bretelles et volants imprimé de roses bleues sur fond fuchsia, chaussures assorties sur ma trottinette fleurie spécialement pour l'occasion par Corinne, la meilleure fleuriste de Grasse.

Il fallait être à la hauteur pour que la *Distilbelle* soit remarquée au milieu de ces étendues colorées et odorantes et avec les créations magnifiques des exposants...

Rien n'aurait été possible sans mon équipe de choc :

- Notre peintre attiré, Jaïc « Papa Distilbène » qui a, pour cette occasion, reproduit notre rose sur un plus grand format ;
- Corinne, ART FLORAL de Grasse, fleuriste professionnelle, qui a décoré gratuitement la trottinette me permettant de sillonner les rues et ruelles fréquentées par les passionnées de fleurs, les touristes et promeneurs ;
- Dominique, notre reporter photographe, adhérente marseillaise ayant répondu à notre invitation et qui est venue me retrouver sur mon stand ;
- Briac, notre reporter photographe, « petit-fils Distilbène », assurant également une présence sur le stand et à qui je tire mon chapeau car *"bon, c'est bien parce que c'est toi, maman... Parce que moi au milieu des roses, je connais du monde, quand même, à Grasse"*. Vous l'avez reconnu, c'est le même adolescent, déjà cité au début de l'article ;
- Filik, accessoiriste, transporteur et chargé de la logistique ;
- Gisèle, sans qui je n'aurais pu représenter l'association durant ces 3 jours et qui a gardé Gurval, son 2^{ème} petit-fils, miraculé du Distilbène ;
- Les porteurs de la "Joëlette" grâce à qui Sophie, une adhérente qui a des difficultés à se déplacer, a pu faire le tour de Grasse.

Je suis très heureuse d'avoir pu sensibiliser les commerçants qui connaissent désormais notre cause, d'avoir pu obtenir un article dans le Nice Matin pour que nous continuions à faire parler de nous, d'avoir vendu quelques magnets et récolté un peu de fonds.

Il y a toujours des échanges intéressants : une commerçante avec qui je partageais ses doutes d'être l'une des nôtres ; Maggy, polonaise, qui me disait que depuis l'ouverture de son pays à l'occident, les laboratoires avaient visiblement saisi



À l'occasion d'Exporose, un très bel article sur Réseau D.E.S. France, dans Nice matin

une nouvelle occasion d'ouvrir leur marché sans changer leurs méthodes : cadeaux des médecins qui établissent des ordonnances à rallonge... Pour exemple, sa maman prend 14 médicaments par jour ! Si les souris les ont testés, je doute, comme Maggy, qu'elles les aient pris en même temps ! Qui sait, il y aura peut-être un Réseau D.E.S. Pologne dans 20 ans ! Triste perspective !

Echanger avec vous toutes lors de ces manifestations est constructif, car vos expériences peuvent servir aux autres. Dominique me faisait connaître les bienfaits de la phytothérapie, très efficace, pour ce qui la concerne, pour lutter contre les effets de la ménopause. Nous redoutons toutes de recourir à de nouvelles hormones dans cette période de notre existence. Dominique a trouvé une autre manière et nous la fait connaître.

Je remercie la ville de Grasse et les organisateurs d'Exporose qui ont accepté notre présence sans contribution.

Je remercie Nice Matin, la disponibilité et la qualité d'écoute de Mlle Harrouis, journaliste.

Je remercie également Dominique et Sophie qui sont venues témoigner de leur soutien et échanger avec moi.

Nous vous offrons, enfin, sur notre site, des photos de cette magnifique manifestation, en espérant que celles qui ne sont pas si loin, viennent l'an prochain profiter également des parfums et animations culturelles programmées à cette occasion.

> Vie de l'association

Tweetez-vous ?

ou comment nous suivre sur Twitter

1/ Créez gratuitement votre compte sur Twitter.com

2/ Abonnez-vous à notre compte Réseau D.E.S France (@assoReseauDES) en deux clics pour recevoir nos tweets (messages)

3/ Tweetez ou retweetez des messages pour réagir "en direct" ou faire circuler l'information !

Qu'est-ce que le "Hachtag... " ?

C'est un mot-clé, qui permet de faire s'afficher les messages (tweets) consacrés à un sujet particulier, quels qu'en soient leurs auteurs. Il est précédé du caractère # ("Hachtag" en anglais). Par exemple, si vous inscrivez #Distilbène parmi vos propres mots-clés, vous recevrez tous les tweets qui le reprennent.



> Vie de l'association

le réseau social de vidéos à partager

Succès de notre clip « 3'35 pour parler autrement du Distilbène » ! Plus de 1100 vues sur Youtube, sans compter les partages via Facebook, Twitter...

La vidéo est sur les pages Facebook et sites internet de nos amies américaines, néerlandaises, anglaises, belges... Caitlin McCarthy, auteure du scénario Wonder Drug, a adressé notre vidéo à son producteur. Le clip lui a fait prendre conscience qu'un film sur le DES peut avoir une retombée mondiale. Espérons que cela aidera à financer ce projet, en attente depuis si longtemps !

 [Youtube.com](https://www.youtube.com/association+Reseau+DES+FRANCE+DISTILBENE)
association Réseau DES FRANCE DISTILBENE



> Réseau D.E.S. France, c'est aussi...

Permanence téléphonique


au 05 58 75 50 04

Tenue par des bénévoles, merci de ne pas appeler aux heures des repas et de laisser un numéro de fixe pour être rappelé.

Contacts locaux

Retrouvez leurs coordonnées sur le site [des-france.org](https://www.des-france.org), dans l'espace membre.

Pour mon suivi gynécologique quel médecin ?

 [des-france.org](https://www.des-france.org)
Rubrique professionnels de santé/Contact medecins DES



**Association
Réseau DES France
Victimes du Distilbène**

N'hésitez pas à liker !